



Extrait du registre des délibérations

L'an deux mille vingt-deux, le 30 juin à 14 heures et 30 minutes, le Comité syndical du syndicat mixte Decoset s'est réuni dans la Salle du Conseil à Balma, sous la présidence de Monsieur Vincent TERRAIL-NOVES, Président.

Le lieu a été choisi compte tenu de l'absence au siège de salle disponible réunissant les conditions sanitaires.

Etaient présents : M. AURY (TOULOUSE METROPOLE), M. BOUCHE (C.C. DES COTEAUX DU GIROU), M. ESPIC (TOULOUSE METROPOLE), MME. ESQUERRE (C.C DES COTEAUX BELLEVUE), M. FOUCHOU-LAPEYRADE (TOULOUSE METROPOLE), MME. GIBERT (C.C DU FRONTONNAIS), M. JOP (TOULOUSE METROPOLE), M. MANERO (TOULOUSE METROPOLE), M. MOIGN (C.C HAUTS TOLOSANS), MME MOURGUE (TOULOUSE METROPOLE), M. NORMAND (C.A. SICOVAL), MME OUSMANE (TOULOUSE METROPOLE), M. PERE (TOULOUSE METROPOLE), M. TERRAIL-NOVES (TOULOUSE METROPOLE), M. TRAUTMANN (TOULOUSE METROPOLE), M. MME URSULE (TOULOUSE METROPOLE)

Etaient excusés : M. BERTORELLO (TOULOUSE METROPOLE) ; MME COUTTENIER (C.C SAVE AU TOUCH), M. DUMOULIN (C.C. VAL'AÏGO), M. ROUSSEL (C.A. SICOVAL), TRONCO (C.A SICOVAL)

Excusés ayant donné pouvoir :

M. BRIAND (TOULOUSE-METROPOLE), POUVOIR A M. TERRAIL-NOVES
M. CHOLLET (TOULOUSE-METROPOLE), POUVOIR A M. TERRAIL-NOVES

Etaient absents : M.BAGUR (C.C HAUTS TOLOSANS), M. CAPEL (C.C. DES COTEAUX DU GIROU), M. CARRAL (C.A. SICOVAL), MME GOMEZ (C.C. SAVE AU TOUCH), MME. MAGDO (TOULOUSE METROPOLE), M. OF (C.C FRONTONNAIS), M. ROUSSEL (C.A. SICOVAL), M. SAVIGNY (C.C. DES COTEAUX DE BELLEVUE), M. SIMON (TOULOUSE METROPOLE)

Date de la convocation : 23 JUIN 2022

Secrétaire de séance : MME GIBERT

D2022-57 – Convention d'accès à la déchèterie de Verfeil pour des communes extérieures

Le SICTOM de la région de Lavaur a sollicité pour 3 communes de son territoire, éloignées de la déchèterie de Lavaur, l'accès à la déchèterie de Verfeil.

La convention stipulait que les habitants de Teulat, Moncabrier et Bannières pourront accéder à la déchèterie de Verfeil moyennant versement par le SICTOM de la contribution déchèteries par habitant fixée chaque année pour la zone A de Decoset.

Approuvée par la délibération D2016-35, elle prenait effet au 1er janvier 2017 pour une durée totale de 4 ans.

L'objet de cette délibération est de reprendre une convention d'accès à la déchèterie de Verfeil pour ces communes extérieures dans les mêmes conditions.

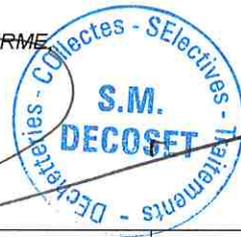
Le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le renouvellement de la convention d'accès à la déchèterie de Verfeil pour 3 communes du SICTOM de Lavaur
- **AUTORISE** M. le Président à signer cette convention, et tous les actes et documents afférents

Accusé de réception en préfecture 031-253102636-20220630-D2022-57-DE Date de télétransmission : 07/07/2022 Date de réception préfecture : 07/07/2022

Ainsi fait à Toulouse, les jour, mois et an que dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME
LE PRESIDENT,



	Toulouse Métropole	Autres EPCI	TOTAL
<i>Délégués en exercice</i>	16	16	32
<i>Nombre de voix par délégué</i>	2	1	48
Présents	9	5	16
Votants	9	5	16
Pouvoirs	2	0	2
Total de voix	22	5	27
Abstentions	0	0	0
Votes contre	0	0	0
Votes pour	22	5	27

Accusé de réception en préfecture
031-253102636-20220630-D2022-57-DE
Date de télétransmission : 07/07/2022
Date de réception préfecture : 07/07/2022